



ARRÊTÉ N° EMP-2020-19

97120200513385

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclarations

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la région Guadeloupe

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Basse-Terre le 13 mai 2020

Visé Le : 13 mai 2020



Mme Marie-Louise THIBET
Directrice Générale des Services

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V97120037741001	Attaché	Coordonnateur administratif	Création d'un emploi	35h00	Conseil Départemental de Guadeloupe 97109 Basse terre	09/05/2020	01/07/2020
V971200500023721001	Attaché	DIRECTEUR DES AFFAIRES RESERVEES ET DE L A COMMUNICATION	Mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE 97110 Pointe à pitre	06/05/2020	01/06/2020
V971200500024263001	Attaché	Chargé de communication et Relations sociales	Fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Routes de Guadeloupe 97194 Jarry	08/05/2020	01/07/2020
V971200500024909001	Attaché	Directeur adjoint de la mission tarification	Création d'un emploi	35h00	Conseil Départemental de Guadeloupe 97109 Basse terre	11/05/2020	15/06/2020

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20200513-EMP-2020-19-AR
Date de télétransmission : 13/05/2020
Date de réception préfecture : 13/05/2020